

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CERTIFICATION PRODUITS PHYTO

Certiphyto forestier

Utilisez les produits
phyto sur vos parcelles
en toute légalité

Les OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances quant à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Passer le test pour obtenir le certificat d'aptitude à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Acheter et utiliser sereinement les produits phytosanitaires dans votre forêt

Le certificat individuel professionnel pour les produits phytosanitaires, appelé communément *Certiphyto*, atteste de votre niveau de connaissances suffisant pour utiliser de tels produits en toute sécurité et en réduire l'usage.

Il est obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2014 pour l'utilisation de produits phytosanitaires en forêt.

Cette prestation concerne :

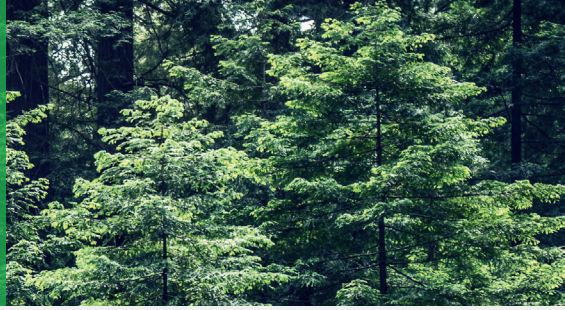
- les propriétaires forestiers qui effectuent des traitements pour leur compte propre ;
- les entreprises qui effectuent des traitements en prestation de service ;
- toute personne concernée par le conseil, la vente ou l'application de produits phytosanitaires.

www.vosges.chambre-agriculture.fr



Certiphyto forestier

Contenu de la prestation



Cette prestation «Certiphyto forestier» permet de coupler :

- **une session de formation** pour acquérir les connaissances réglementaires et environnementales nécessaires à l'utilisation des produits
- **une session d'évaluation** avec passage du test Certiphyto

FORMATION - 1h30



QUELQUES DÉFINITIONS

Qu'est-ce que le programme Ecophyto, qu'est-ce qu'un produit Certiphyto, etc.



RÉGLEMENTATION

Apport de connaissances propres aux mélanges autorisés, à l'application et au stockage des produits phytosanitaires, sur les distances de traitement et les délais de retour à respecter



SANTÉ ET SÉCURITÉ

Sensibilisation aux effets des produits phytosanitaires sur la santé et apprentissage des gestes clés pour préparer et utiliser les produits tout en sécurité



ENVIRONNEMENT

Sensibilisation aux effets à court, moyen et long terme sur la qualité de l'air, la ressource en eau et la vie biologique du sol



PRÉPARATION À L'ÉVALUATION

Entraînement en conditions réelles du passage du test puis correction

ÉVALUATION - 1h30



ÉVALUATION FINALE

Passez le test sur ordinateur, un nombre minimal de bonnes réponses est nécessaire pour être admis



CONDITIONS ET TARIFS

Sessions en groupe de 5 à 8 personnes

Durée : 3h (1h30 de formation + 1h30 d'évaluation)

Lieu : Épinal Tarif : 220€ / participant



VALIDITÉ DU CERTIPHYTO

Une fois validé, votre Certiphyto est valable 5 ans

Vos interlocuteurs

Responsable de la formation

Mélany BIOT
06 27 79 52 34
melany.biot@vosges.chambagri.fr

Référent conseils forestiers

Grégory CARDOT
06 33 43 01 42
gregory.cardot@vosges.chambagri.fr

